



BUREAU  
INTERNATIONAL  
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL  
BUREAU  
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA  
INTERNACIONAL DE  
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

## POST-ATELIER RÉGIONAL DE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE FORMATION SUR LES DROITS DE L'ENFANT - BURKINA FASO -

### TERMES DE RÉFÉRENCE

#### POUR LE RECRUTEMENT D'UN.E CONSULTANT.E POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT DE CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE FORMATION DES ADULTES SUR LES DROITS DE L'ENFANT

**Type d'appel d'offre :** international

**Lieu d'exécution du contrat :** à distance

**Date de publication :** 22 juillet 2025

**Date limite de soumission :** 31 juillet 2025

## **1. Objet**

Le Bureau international des droits des enfants (IBCR), cherche "un ou une consultant(e)" pour l'élaboration d'un document de capitalisation des bonnes pratiques en matière de formation des adultes sur les droits de l'enfant.

## **2. Bureau International des droits des enfants**

Le Bureau international des droits des enfants agit pour les droits de l'enfant depuis plus de 30 ans dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Moyen-Orient. L'idéal que se forge IBCR, est un monde où les droits de l'enfant sont une réalité. Par une approche participative et durable, IBCR œuvre avec ses partenaires sur le terrain, à transformer la place des enfants dans nos sociétés, en particulier celle des enfants qui font face à plus d'obstacles dans la réalisation de leurs droits, et à renforcer les systèmes de protection de l'enfant et de justice. L'écoute, la participation et la protection de l'enfant sont au cœur de toutes ses actions.

Le Bureau est basé à Montréal et intervient dans plus de 15 pays sur trois continents, depuis plus de 25 ans. Quatre de nos bureaux sont également installés dans le cadre de nos activités au Burkina Faso, en République Démocratique du Congo (RDC), au Sénégal et au Mali.

Plus d'informations sur l'organisation : <http://www.ibcr.org/fr/>

## **3. Contexte de la consultation**

Du 18 au 20 février 2025, le Bureau international des droits des enfants (IBCR) a facilité un atelier régional sur les bonnes pratiques en matière de formation. L'atelier s'est tenu à Ouagadougou, au Burkina Faso, avec 38 participant.es venus du Sénégal, du Mali, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Burkina Faso. Il s'est agi de représentant.es d'instituts et écoles de formation, des membres d'organisations de la société civile et des membres de réseaux communautaires de protection des enfants. Le point commun à ces acteurs a été la formation

L'idée était donc de faciliter un espace d'échange de pratiques entre des acteurs impliqués dans la formation des professionnels du système de protection de l'enfant et d'identifier des pratiques en formation pour adultes innovatrices et adaptées aux contextes de l'Afrique de l'Ouest sur la thématique des droits de l'enfant.

La méthodologie adoptée pour l'atelier a permis aux participant.es d'échanger à travers des panels et des travaux collaboratifs. Les panels ont rassemblé des intervenants et intervenantes de différents secteurs venus présenter des approches de formation novatrices, suivis d'échanges interactifs. Ces discussions ont constitué une base fondamentale pour orienter les réflexions et structurer les travaux collaboratifs du reste de l'atelier.

Pendant les trois jours, les participant.es ont cherché la complémentarité entre le secteur institutionnel et la société civile dans les programmes de formation, partagé des bonnes pratiques et des leçons apprises en matière de formation sur les droits de l'enfant et réfléchi à la manière dont ces pratiques contribuent à la formation sur les droits de l'enfant. Aussi, ont-ils proposé des recommandations et pistes d'amélioration des pratiques actuelles. L'essentiel des travaux de l'atelier est noté dans un document.

La suite du processus est d'élaborer un document de capitalisation des bonnes pratiques en matière de formation des adultes sur les droits de l'enfant. Ce document servira de base de réflexion pour les professionnels du système de protection qui ont une fonction de formateurs et formatrices. Trois objectifs fondamentaux sont visés à travers ce document de capitalisation : ressortir des leçons apprises des pratiques de formation existantes (i), capitaliser les bonnes pratiques de formation pour adultes innovatrices et adaptées aux contextes africains (ii), proposer des espaces de formation plus adaptés aux contextes et réalités africaines (iii).

Le présent appel d'offre vise à recevoir des candidatures pour la rédaction du document de capitalisation des bonnes pratiques.

#### **4. Objectifs et produit attendu**

##### **➤ Objectif de la consultation**

L'objectif principal de la consultation est d'élaborer un document de capitalisation qui fait ressortir les apprentissages, les bonnes pratiques, les décisions et les pistes d'amélioration en matière de formation des adultes sur les droits de l'enfant issus de l'atelier de février 2025.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Documenter les bonnes pratiques de formation sur les droits de l'enfant issues de l'atelier de février 2025.
- Réorganiser l'information sur les recommandations de l'atelier pour améliorer les pratiques de formation.
- Faire une recherche complémentaire sur ce qui existe en Afrique francophone en matière de formation des adultes sur les droits de l'enfant.
- Explorer plus en détail ce que les parties prenantes à l'atelier font en matière de formation pour compléter ce qui a été dit à l'atelier.

##### **➤ Produit attendu**

Le produit attendu à l'issue de cette consultation est le suivant : le document de capitalisation des bonnes pratiques en matière de formation des adultes est élaboré et amendé.

Détails sur le document attendu :

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Format              | A4           |
| Nombre de page      | 15 -20 pages |
| Langue de rédaction | Français     |

#### **5. Mandat, responsabilités de la personne consultante et méthodologie de travail**

##### **➤ Mandat et responsabilités**

Sous la supervision directe de la conseillère senior en renforcement des capacités et en coordination avec le conseiller technique régional, le ou la consultant(e) devra élaborer le

document de capitalisation des bonnes pratiques en matière de formation des adultes. A cet effet, il devra :

- tenir une rencontre de démarrage avec l'équipe de IBCR en l'occurrence la conseillère senior en renforcement des capacités et le conseiller technique régional, pour s'assurer de la compréhension des termes de références et valider les étapes et le calendrier de déroulement de la consultation ;
- examiner les notes et la synthèse des travaux de l'atelier régional ;
- produire une première version du document de capitalisation en vue de sa révision par l'équipe IBCR ;
- consulter et échanger avec les parties prenantes notamment la conseillère senior et le conseiller technique régional ;
- remettre une version de la proposition prenant en compte les amendements de l'équipe de IBCR avec éventuellement les documents en annexe nécessaires pour présenter un document complet ;
- produire un rapport sur le déroulement de la consultation.

#### ➤ **Honoraires de travail**

Les honoraires du ou de la consultant (e) sont pris en charge par IBCR. Le paiement sera effectif après approbation du rapport final de la mission de consultation accompagné du document de capitalisation des bonnes pratiques en matière de formation des adultes.

La mission de consultation s'exécutera du 18 août au 26 septembre 2025 au plus tard. Un chronogramme de travail sera établi au démarrage de la mission avec l'équipe de supervision.

#### ➤ **Méthodologie de travail**

La méthodologie de travail du/de la consultant(e) qui sera recruté.e devra s'appuyer sur plusieurs étapes :

- une étape préliminaire qui va consister en la collecte des informations soit en présentiel soit à distance à travers des revues documentaires notamment l'exploitation des notes et la synthèse des travaux de l'atelier régional, les échanges avec les parties prenantes ;
- une étape de rédaction du document de capitalisation des bonnes pratiques en matière de formation des adultes ;
- une étape de pré-validation et de validation : le document de capitalisation dans sa version préliminaire fera l'objet de discussions entre le ou la consultant(e) ; les amendements issus de ces échanges devront être pris en compte en vue de disposer du document final.

### ➤ **Exécution du mandat**

#### ▪ **Lieu d'exécution**

Le ou la consultant(e) mobilisé réalisera ses tâches et activités à Ouagadougou ou à distance.

#### ▪ **Date de commencement et période de mise en œuvre**

Le travail du ou de la consultant(e) démarrera à sa date de mobilisation effective et pour une durée de 20 jours ouvrés à compter de ladite date et suivant un agenda qui sera défini avec l'équipe de supervision. Il est souhaité que la personne dont la candidature a été retenue puisse commencer dans les meilleurs délais.

#### ▪ **Moyens et ressources à mettre à la disposition du ou de la consultant(e)**

Aucun équipement ne sera acquis au profit du ou de la consultant(e) en vue de la réalisation de cette mission. Il disposera de son propre matériel informatique pour effectuer la mission.

IBCR mettra à la disposition du ou de la consultant (e) les ressources techniques suivantes :

- Les termes de référence (TDR) de l'atelier de février 2025 ;
- Les notes prises au cours de l'atelier de février 2025 ;
- La synthèse des travaux de l'atelier de février 2025 ;
- Les présentations (PPT) des panels de l'atelier de février 2025.

## **6. Conditions de recrutement**

### ➤ **Profil**

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau master ou maîtrise ou équivalent dans l'un des domaines suivants : sciences sociales ou sciences humaines, droit ;
- Disposer de solides connaissances en matière de droit et protection des enfants ainsi que sur les questions de formation des adultes ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction en français ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Une bonne maîtrise des outils collaboratifs de travail notamment Teams ;
- Avoir une capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir la capacité de travailler dans un environnement multiculturel et multilingue ;
- Avoir déjà effectué des travaux similaires.

### ➤ **Composition du dossier de candidature**

- Un curriculum vitae détaillé retraçant les qualifications et les expériences professionnelles pertinentes du/de la candidat(e) ;
- Une lettre de motivation décrivant la façon dont les qualifications et l'expérience du/de la candidat(e) répondent au profil demandé ;
- Les références de travaux similaires déjà réalisés ;

- Une méthodologie détaillée pour la production du document de capitalisation ;
- Une proposition financière ;
- Les noms et les coordonnées de trois références professionnelles.

## **7. Réception des dossiers de candidature**

### **➤ Réception des dossiers**

Tout dossier de candidature doit être obligatoirement transmis à notre équipe des ressources humaines par courriel à [rh.bf@ibcr.org](mailto:rh.bf@ibcr.org) dans le respect des délais fixés.

### **➤ Processus de sélection**

Une première phase consistera à la présélection des dossiers sur la base des critères définis dans les présents termes de référence.

Par la suite, IBCR communiquera avec uniquement les personnes dont les candidatures auraient été présélectionnées. Le processus de sélection se poursuivra en invitant les candidats présélectionnés à soumettre les documents pertinents le plus rapidement possible.

Pour terminer le processus, l'équipe de recrutement réalisera un entretien pour la sélection définitive du ou de la consultant(e).